



RESTITUTION / URBANISME PARTICIPATIF

# CAHIER D'IDÉES



## LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA CONSULTATION

### MISSION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE

PILOTAGE D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE POUR LA CONCEPTION ET LA  
REALISATION D'AMENAGEMENTS URBAINS DU CENTRE-VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU





## QUATRE THÈMES TRANSVERSAUX ABORDÉS

### Se déplacer dans Nogent

L'articulation entre les déplacements en voiture, vélos et piétons, dans le but d'accessibilité entre le centre-ville, les quartiers et les espaces alentours (villages voisins, centres commerciaux, espaces de nature, etc.)

### Consommer à Nogent

La valorisation de l'offre commerçante du centre-ville et des quartiers, dans le but d'une vie commerçante de proximité, complémentaire des centres-commerciaux en périphérie de la ville.

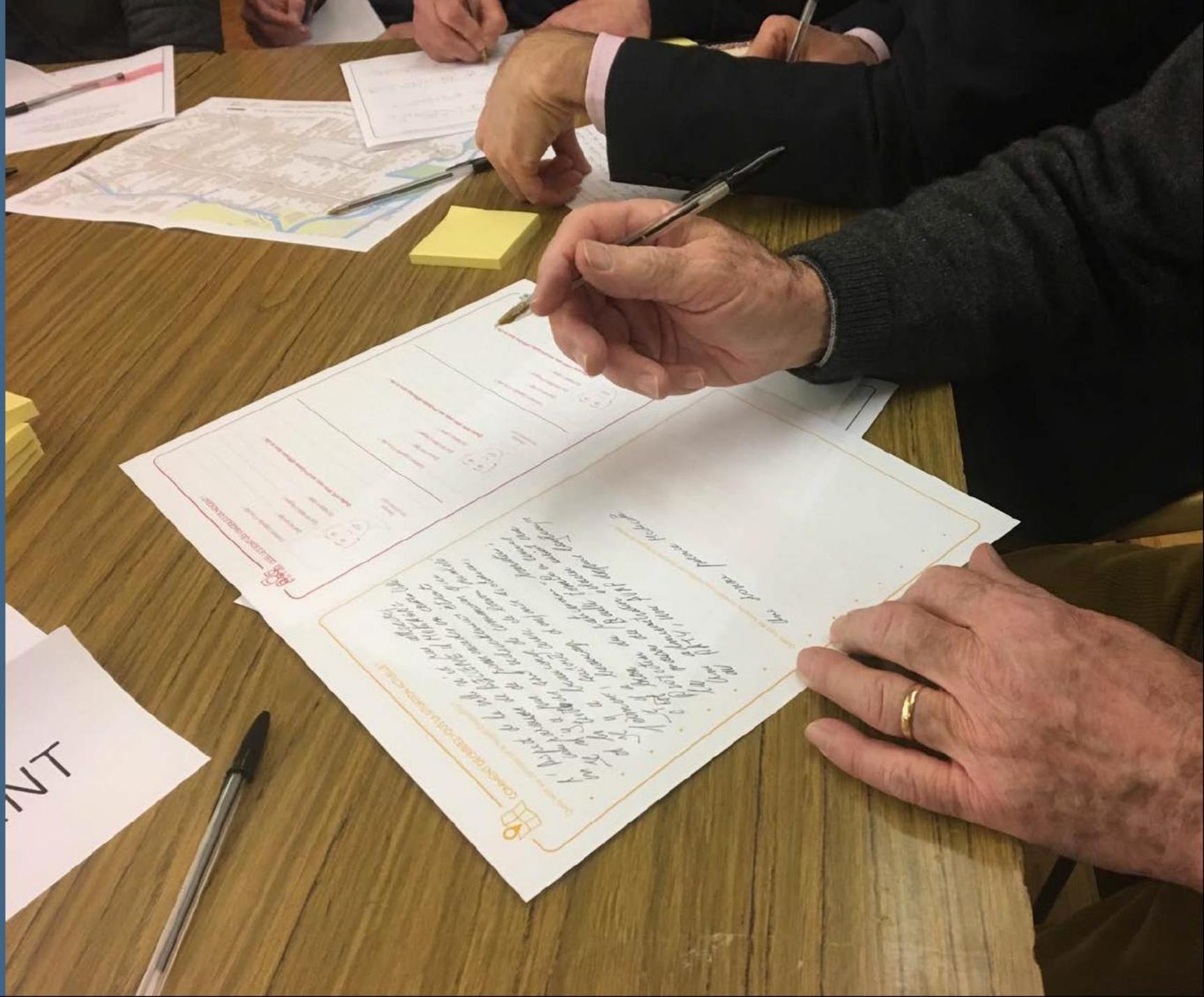
### Vivre à Nogent

La mise en résonance des besoins d'espaces publics pour permettre une vie agréable à chacun (des plus jeunes aux plus anciens) dans une ville rurale du Perche (Nature en ville, places publiques, etc.)

### Raconter Nogent

La mise en lumière de la richesse patrimoniale de la ville, dans le but d'affirmer l'identité de la capitale du Perche par son patrimoine historique et actuel.

## DES CONSTATS AUX PERSONAS...



# ... VERS DES PROTOTYPES DE PROJETS DÉSIRABLES



## PITCH SUR UN PROJET DÉSIRABLE ET CONCRET (3 MINUTES)

Le projet en quelques mots...

---

---

---

---

---

A qui s'adresse-t-il ?

---

---

---

---

---

A quel(s) besoin(s) répond-il ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Pourquoi vous paraît-il réaliste ?

---

---

---

---

---

---

---

---



## CO-DÉVELOPPEMENT SUR LE PROJET - 1re table

Quels POINTS POSITIFS vous viennent à l'esprit ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Quelles AMÉLIORATIONS imaginez-vous ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CETTE SOIRÉE

Richesse du patrimoine et de la vie associative et culturelle, dynamisme des fêtes de Noël, etc.

Visions du « désirable » proches, et volonté d'action exprimée dans les ateliers

Infrastructures présentes : gare, piscine, cinéma, bowling, etc.

Dynamisme du marché

## LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CETTE SOIRÉE

Développer l'image de  
« capitale du Perche »

Valorisation des lieux et du  
patrimoine : signalétique, site  
internet, livrets pour nouveaux  
arrivants, patrimoine industriel

Récit historique et des « futurs  
désirables » et écologiques de  
la ville



URBANISME PARTICIPATIF / CAHIER D'IDÉES

23 MARS 2019 - 15 PERSONNES

# MARCHE EXPLORATOIRE

SUIVANT QUATRE ITINÉRAIRES COMPLÉMENTAIRES



Circulation  
Stationnement  
Accessibilité



Signalétique  
Orientation  
Information



Espaces verts  
Espaces partagés



Equipement  
Mobilier urbain  
Offre servicielle



URBANISME PARTICIPATIF / CAHIER D'IDÉES

## UNE MATINÉE DE MARCHÉ...



## ... D'EXPLORATION PARTAGÉE



## ... D'OBSERVATIONS



## ... DE PROPOSITIONS



## UNE MISE EN COMMUN L'APRÈS-MIDI





URBANISME PARTICIPATIF / CAHIER D'IDÉES

# UNE MISE EN COMMUN L'APRÈS-MIDI





URBANISME PARTICIPATIF / CAHIER D'IDÉES

# CAHIER D'IDÉES

## DE LA MARCHÉ EXPLORATOIRE



Circulation  
Stationnement  
Accessibilité



Signalétique  
Orientation  
Information



Espaces verts  
Espaces partagés



Equipement  
Mobilier urbain  
Offre servicielle



Équipement  
Mobilier urbain  
Offre servicielle

## MULTIPLIER LES PARKINGS À VÉLOS

Afin de favoriser les déplacements en vélo dans l'ensemble de la ville, il conviendrait de multiplier les parkings à vélos et de les installer de façon bilatérale afin que les cyclistes ne se mettent pas en danger en traversant (et gênant) le flux de la circulation pour aller se garer de l'autre côté de la chaussée.

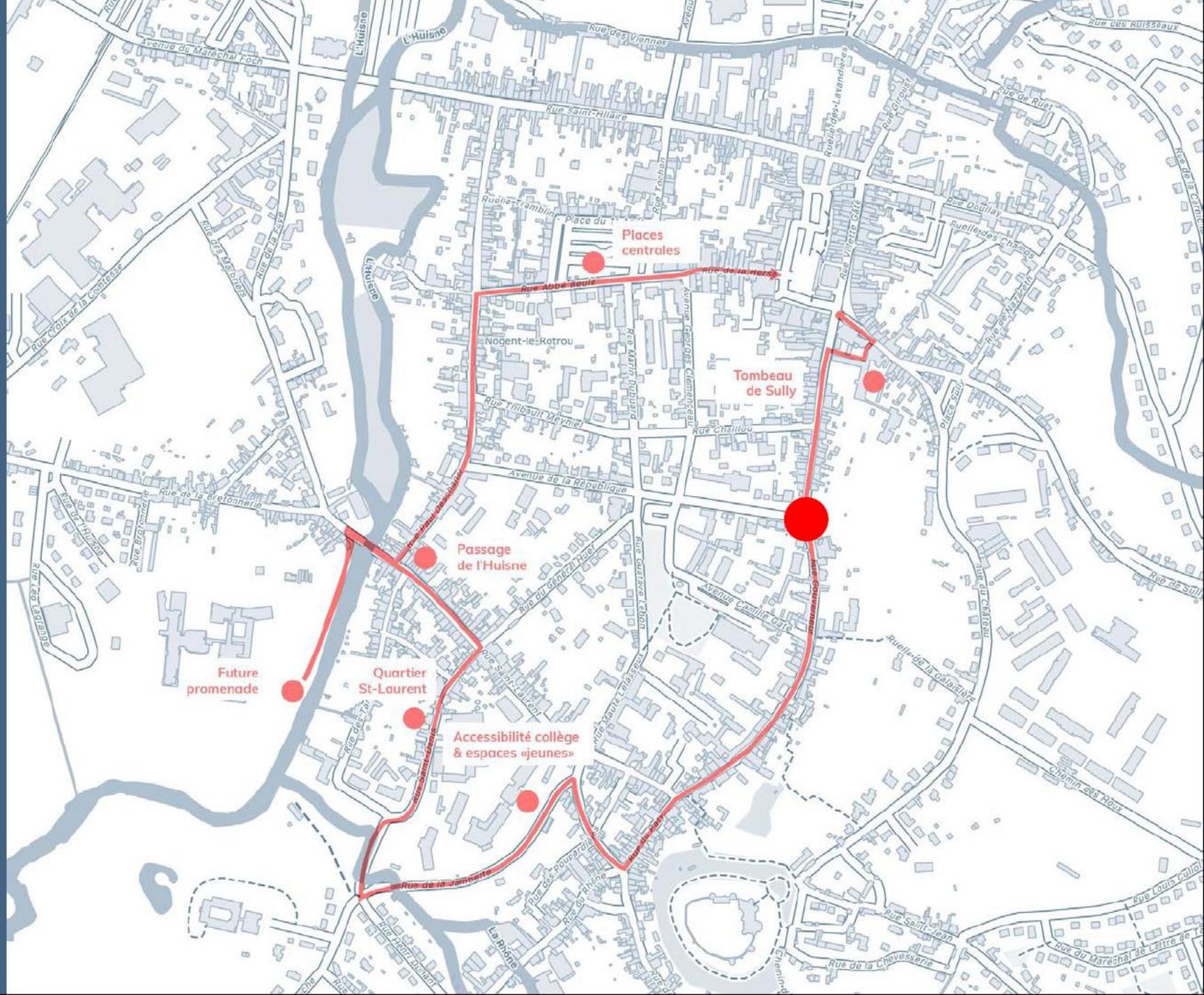




Equipement  
Mobilier urbain  
Offre servicielle

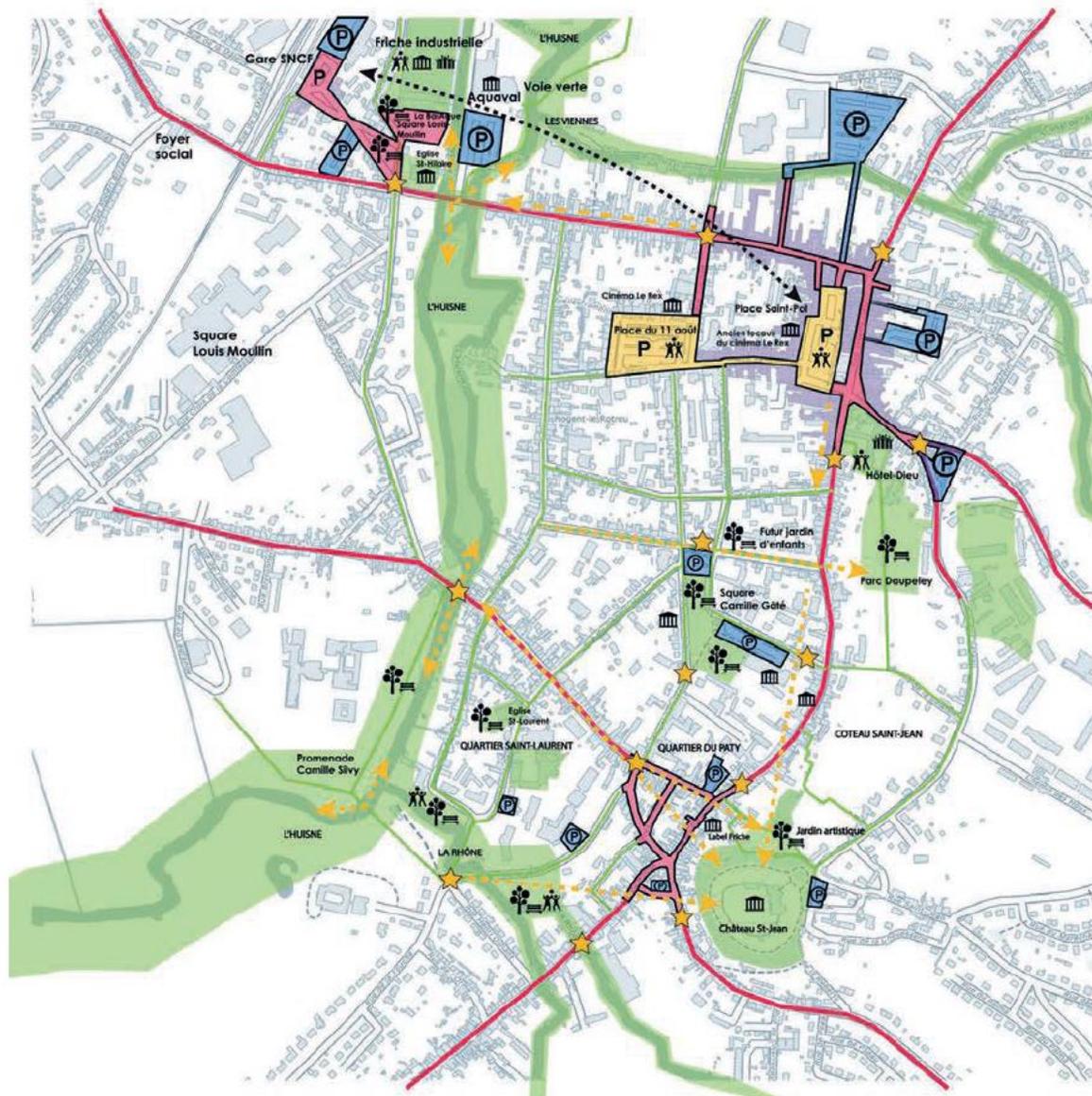
## EMBELLIR LES TROTTOIRS

Rénover les trottoirs allant au Pâté, avec une zone 30 sur l'ensemble du trajet, des chicanes avec des jardinières ou des espaces plantés afin de limiter de façon agréable la vitesse de la circulation.









## UN CENTRE-VILLE ATTRACTIF ET ACCESSIBLE

### Réaménager les espaces publics pour améliorer la qualité de vie dans le centre-ville :

-  Entrée des quartiers à valoriser et à matérialiser (marqueur / totem)
-  Convivialité, fonctionnalité et accessibilité du secteur des places centrales
-  Un espace public convivial et sécurisé pour le piéton, en lien avec les activités présentes. Modalité des stationnements à repenser.
-  Permettre une liaison facile entre les parkings périphériques et les centralités
-  Proposition de navettes les jours de marchés
-  Parking à repenser pour une meilleure cohabitation avec l'usager piéton
-  Apporter une ambiance sécurisante et apaisante des rues, cohabitation entre voiture, piétons et cyclistes
-  Requalification des axes d'entrée du centre-ville. Aménagements de voiries prioritaires pour la sécurité des modes actifs (vélos, piétons)

### Mettre en avant les qualités architecturales et paysagères du centre-ville:

-  Mettre en avant les espaces à forte valeur patrimoniale, naturelle et architecturale
-  Mettre en valeur les axes de vues sur le château, le coteau St-Jean et l'Huisne. Valoriser les connexions à ces sites.

### Réinvestir des espaces existants pour dynamiser le centre-ville:

-  Protection du linéaire commercial
-  Espace de coworking existant ou à créer
-  Equipement culturel ou de loisirs à valoriser / créer
-  Espace de loisirs à créer. Diversifier les usages dans les espaces publics
-  Diversifier les usages dans les espaces verts. Gestion durable et adaptée aux moyens de la mairie

# Réunion publique mardi 2 juillet

À partir de 19 h 30, salle des Colonnes de l'hôtel de ville

- Quels aménagements pour le cœur de ville ?
- Quelles propositions pour donner plus de place à la voiture, aux piétons, aux cyclistes ?
- Quel avenir pour la place Saint-Pol et la place du 11-Août ?
- Comment redynamiser le commerce ?

Au cours de cette réunion, les experts mobilisés par la Ville présenteront les propositions issues de la consultation citoyenne menée depuis le début de l'année.

Nogent-le-Rotrou → Vivre sa ville

**URBANISME** ■ Le projet Action Cœur de ville donne lieu à une grande réunion publique mardi 2 juillet

## La consultation citoyenne se poursuit

Engagée depuis le 4 février, la consultation citoyenne sur le projet Action Cœur de ville va connaître une nouvelle étape la semaine prochaine.

Stéphane Marchand  
stephane.marchand@nro.fr

**D**ans la série des grands projets d'aménagements qui vont concerner le centre-ville de Nogent-le-Rotrou, le 2 juillet 2019 devrait faire date. C'est en effet mardi que sera lancé l'appel national à manifestation d'intérêt pour l'aménagement de l'hôtel-Dieu. C'est aussi mardi soir que la municipalité nogentaise organise un nouveau rendez-vous dans le cadre de la consultation citoyenne qu'elle a engagée au profit des projets du dispositif Action Cœur de ville.

Trois points seront abordés ce soir là, d'abord, un échange sera mené à propos de la restitution de cette consultation citoyenne qui a démarré par des réunions de travail le 4 février et s'est prolongée le 23 mars par une marche exploratoire. Des préconisations seront donc dictées sous forme d'un cahier des charges vis-à-vis des aménageurs.

**Des préconisations**  
Conseiller municipal qui suit ce dossier de très près et vice-président de la région Centre-Val de Loire, Harold Hewart en rappelle les enjeux : « Cela concerne quatre thématiques : l'aménagement des places cen-

trales que sont les places Saint-Pol et du 11-Août-1944 et des rues de la Herse, Saint-Hilaire et Vilette-Gâté ; le quartier de la gare ; le quartier ancien Saint-Laurent et du Pâty et, enfin, une thématique transversale qui est celle de la mobilité d'une manière générale. On va parler de la place de la voiture en ville, de la vitesse, des sens de circulation, des voies piétonnes et cyclables... »

Le second point à être abordé va toucher à la façon dont les paysagistes et les aménageurs peuvent rendre un cœur de ville accessible et convivial. Il s'agit de définir les grands axes sur lesquels ils vont être amenés à travailler. Harold Hewart explique : « Doit-on par exemple intégrer des terrasses en dur dans le paysage de la place Saint-Pol ? Quelle place laisse-t-on au marché ? Avec quels mobiliers urbains ? On peut ajouter aussi comment revaloriser la place du 11-Août sans y empêcher l'installation de grands événements comme les fêtes foraines ou la foire-expo ?

**Et le commerce ?**  
Enfin, le troisième sujet abordé mardi soir concernera la restitution d'une étude menée par le cabinet Lestoux & Associés, spécialisée dans la redynamisation des commerces de centre-ville et qui semble livrer « des résultats inattendus par rapport à ce que l'on entend partout » a

commenté Harold Hewart. Sans vouloir en dévoiler davantage, le conseiller municipal a par exemple relevé que la zone de chalandise de l'agglomération nogentaise s'étendait des portes de La Ferté-Bernard à celles du pays loupéen, incluant 25 communes de l'Orne. « C'est une zone de 50.000 habitants ! », a-t-il noté. « Et on montre aussi que 28 % du chiffre d'affaires du commerce nogentais provient de consommateurs extérieurs à cette zone de chalandise ».

David Lestoux qui sera donc présent mardi soir livrera son analyse à l'issue de ce constat et posera les jalons de certaines propositions et orientations. ■

**Pratique.** Réunion publique mardi 2 juillet, à 19 h 30, à la salle des Colonnes, tous les Nogentais et ceux qui s'intéressent de près à la ville sont cordialement invités. Il n'est pas pris part au ticket, participatif ou à la marche exploratoire.

**INFO-PLUS**

**Tous à la Charmille.** Le même jour que l'inauguration du nouvel EPRAD de la Charmille, la municipalité organise jeudi 4 juillet, à 18 heures, une réunion d'information sur le devenir de l'ancien site de la Charmille. Les négociations avec le centre hospitalier sont en cours et le bâtiment devrait être rasé au profit de l'aménagement d'un jardin d'enfants. Le projet est mené par la Ville en partenariat avec des associations partenaires du secteur de l'enfance. Des invitations ont été lancées aux riverains mais tous les Nogentais et Percherons qui suivent ce projet sont les bienvenus.

**CONCERNATION.** Après les ateliers de réflexion qui s'étaient tenus au mois de février, une marche exploratoire sur le terrain avait été menée le 23 mars dans le cadre de cette consultation citoyenne.